



Bugarach, le 17 juin 2017

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Le samedi 17 juin 2017, à 9h, les membres de l'association locale de la LPO de l'Aude se sont réunis dans la salle de réception du château de Bugarach, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation des Coprésidents en exercice.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe I du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Messieurs RIOLS & TAILLADE, Coprésidents. Ils étaient assistés d'un Secrétaire de séance, Benoît SAUPHANOR et d'un Scrutateur, le père SAMUEL.

80 membres étaient présents (27) ou représentés (53). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

M. Pascal ROCA, Commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoqué, était présent, ainsi que cinq salariés de la section LPO Aude et trois personnes non adhérentes.

L'ordre du jour a été rappelé par Pierre TAILLADE – Coprésident :

- Désignation d'un secrétaire et d'un scrutateur
- Rapport moral
- Rapport financier
- Bilan d'activité
- Désignation des Administrateurs
- Questions

1. Rapport moral

Il a été fait lecture du rapport moral de l'association par Messieurs TAILLADE & RIOLS.

- L'évolution du Conseil d'Administration, du bureau et de l'équipe salariée figure en annexe II du présent procès-verbal.
- Animations. Les sorties sur le littoral animées par Jean-Pierre LEROY et les Rencontres Naturalistes de l'Aude sont soulignées.
- En 2016 est initiée une évolution des structures locales vers une LPO régionale, dans laquelle s'investissent les directeurs.
- La LPO Aude s'implique fortement sur le projet européen *LIFE Gypconnect* et sur la problématique de l'implantation des énergies renouvelables, notamment pour ses aspects juridiques.
- L'année 2016 a été difficile sur le plan financier et impose la recherche de nouveaux projets.



Remarques de l'assemblée :

- Devenir de LPO info ? Cette édition est en difficulté car en concurrence avec les activités de terrain. Elle évoluera vers une version numérique, accompagnée d'un voire deux numéros annuels sur papier.

Approbation du rapport moral : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité.
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s).
- rejette la délibération.

2. Rapport financier

Le bilan financier 2016 a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

M. Pierre TAILLADE, coprésident, a présenté le rapport financier 2016 ainsi qu'une évolution de quelques chiffres-clés au cours des dix années écoulées.

- Le bilan 2016 est clôturé avec une perte de **13 393 €**. Le compte de résultat est négatif pour la quatrième année consécutive.
- Les prestations sont en baisse en raison de la priorité donnée à la défense de la biodiversité.
- Les ventes constituent une faible part des produits, elles nécessitent une tenue de stands et une gestion des stocks par des bénévoles.
- Une marge de progression est observée sur les animations EEDD.
- La trésorerie passe de 116 000€ en 2015 à moins de 60 000€ en 2016, pour partie en raison des investissements initiaux et de l'étalement des produits sur la durée des projets.

M. ROCA – Commissaire aux comptes, a présenté les conclusions de son rapport. Il souligne les points suivants :

- Il rappelle que son rôle est de certifier les comptes, d'alerter en cas de problème de trésorerie ou de défaillance, de détecter des faits délictueux.
- Il certifie conformes les comptes de la LPO Aude pour l'année 2016.
- Il note une évolution normale des produits et charges, avec une baisse des subventions fléchées et un fonctionnement stable.
- Malgré les précédents exercices clôturés avec des pertes, la structure reste à ce jour saine.

Remarques de l'assemblée :

- Origine des subventions ? Projets européens pour environ 30 000€, Etat-Région pour environ 25 000€, Département pour environ 15 000€. Petites dotations également des communes de Narbonne (1 000€) et de Fleury (200€)
- Possibilité de proposer des animations / conférences sur la biodiversité à la médiathèque de Narbonne ? Ces interventions sont pour l'instant estampillées PNR, la programmation doit être examinée pour de possibles créneaux au mois de mars.



- Quelles pistes pour réduire les charges ? A ce jour, le poste principal de charges concerne la masse salariale. Elle a connu une légère inflation les années précédentes, sauf en 2016. L'équipe s'efforce d'optimiser le fonctionnement à tous les niveaux, y compris sur de petits postes comme le téléphone.
- LPO Aude est-elle opposée au développement de l'éolien partout dans le département ? La démarche se veut constructive mais le département est déjà bien doté, les implantations s'intensifient sur les sites anciens et des zones d'implantation très sensibles sont à exclure. L'engagement de la LPO Aude a débuté il y a 10 ans sur le projet Roquefort-des-Corbières, pour lequel les seuls frais de justice s'élèvent à plus de 6 000€.
- Le bénévolat est-il valorisé ? Pour la majorité des financeurs publics, le bénévolat n'est pas pris en compte comme part d'autofinancement. Il est cependant significatif et constitue une valeur ajoutée pour l'association. Il représentait l'an dernier plus de 70 000€.

Approbation du rapport financier : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
 adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
 rejette la délibération

L'Assemblée Générale donne-t-elle quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé ?

Approbation du quitus : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
 adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
 rejette la délibération

3. Bilan d'activité

Le bilan d'activité de la LPO Aude en 2016 est présenté par l'équipe salariée.

- Francis MORLON, Directeur : Organiser la vie de l'association ;
- Mathieu BOURGEOIS, Chargé de Missions : Faune LR ;
- Marine GUILLANEUF, Chargé de Missions : Projet Contrat de Ville du Grand Narbonne, BirdLab in Narbonne ;
- Marine QUENT, animatrice EEDD : Ecogestes Méditerranée ;
- Yves ROULLAUD, Chargé d'Etudes : Projet Gypconnect, Bagueage et équipement GPS d'un jeune Gypaète barbu.



4. Désignation des administrateurs

Conformément à l'article 6 des statuts de la LPO Aude, un tiers des mandats d'administrateur est à renouveler chaque année. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Trois Administrateurs ont choisi de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateur et sont donc démissionnaires :

- Frédéric BICHON
- Francis FORNAIRON
- Emmanuel ROUSSEAU

Une administratrice est sortante et souhaite renouveler sa candidature :

- Anila SHALLARI

Approbation du renouvellement des administrateurs : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération

Une personne s'est portée candidate pour un mandat de membre du Conseil d'Administration et présente ses motivations :

- François LOPIN

Approbation de la candidature de François LOPIN: l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération



5. Questions diverses

Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour 6 ans.

Approbation du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour 6 ans, l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
 adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
 rejette la délibération

La séance s'achève à 12h30.

Benoît SAUPHANOR Secrétaire de séance	Christian RIOLS Coprésident de la LPO Aude	Pierre TAILLADE Coprésident de la LPO Aude
		